

<b>Rectorat</b>  <b>Service des affaires juridiques</b>  <b>Mission conseil aux EPLE</b> Dossier suivi par Sophie LE MAGUERESSE 02.40.14.64.39 rconseil@ac-nantes.fr  4, rue de la Houssinière B.P. 72616 44326 NANTES Cedex 3	<p>VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 421-15, D. 222-27 et R. 421-62 à R. 421-65 ;</p> <p>VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;</p> <p>VU l'arrêté du 29 juin 1987 donnant délégation de pouvoir aux recteurs d'académie en matière de nomination d'agents comptables ;</p> <p>VU l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;</p> <p>VU l'arrêté rectoral du 17 juin 2025 déterminant le siège et la composition des groupements de comptabilité des établissements publics locaux d'enseignement relevant du ministère de l'Education nationale ;</p>
--	--

#### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>:** Monsieur Didier DECOUX est nommé agent comptable par intérim du groupement comptable sis au lycée d'enseignement général et technologique Jean Bodin, Les Ponts-de-Cé, composé comme suit :

- ✓ Collège de l'Aubance, Brissac Loire Aubance ;
- ✓ Collège François Villon, Les Ponts-de-Cé ;
- ✓ EREA Les Terres Rouges, St Barthélémy d'Anjou ;
- ✓ Collège La Venaiserie, St Barthélémy d'Anjou ;
- ✓ Lycée professionnel Simone Veil, Angers ;
- ✓ Lycée d'enseignement général et technologique Jean Bodin, Les Ponts-de-Cé.

à compter du 30 décembre 2025.

**Article 2:** La mission du comptable intérimaire prendra fin à l'occasion de la nomination d'un nouvel agent comptable titulaire sur le poste.

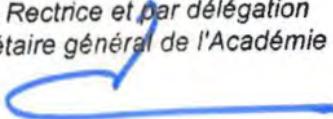
**Article 3:** Le présent arrêté prend effet le 30 décembre 2025.

**Article 4:** Monsieur le secrétaire général de la Région académique Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Nantes, le 12 décembre 2025  
La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

Katia BÉGUIN

*Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire général de l'Académie*



Philippe DIAZ